



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
EN PROCEDURE D'URGENCE

N°.../AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2026 du 01 AVR 2026  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FEUX DE SIGNALISATION DANS LA  
VILLE DE BERTOUA

**1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la Ville de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert relative à l'exécution des travaux de **réhabilitation des feux de signalisation dans la ville de Bertoua** suivant l'allotissement du tableau ci-après :

N° lot	Département	Arrondissement	Montant prévisionnel TTC (en FCFA)	Délais d'exécution des travaux
Lot Unique	LOM ET DJEREM	Bertoua 1 & 2	15,000,000 ( Quinze million) FCFA	Quatre (04) mois

**2. CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Dépose des feux brisés ;
- Fourniture et pose de nouveaux modules LED Ø300 mm ;
- Vérification du câblage existant ;
- Raccordement électrique ;
- Tests de fonctionnement et programmation ;
- Essaie et mise en service.

**3. TRANCHES/ALLOTISSEMENT**

Les travaux sont en lot unique ci-après définit :

- Lot unique - Objet : **Travaux de réhabilitation des feux de signalisation dans la ville de Bertoua.**

**4. COUT PREVISIONNEL**

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15,000,000 (Quinze million francs)** de FCFA TTC.

**5. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## **6. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

## **7. FINANCEMENT**

Les Travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public** exercice **2026** sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

## **8. MODE DE SOUMISSION**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

## **9. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans le DAO dont le montant s'élève à **300,000 frs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Une caution non timbrée, une caution de soumission non acquittée à la main est considérée comme absente. Elle doit être accompagnée d'un récépissé de dépôt délivré par la *Caisse des Dépôts et Consignations* (CDEC).

## **10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables auprès du Chef Service SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, Tél : 695 315 370/676 274 300, Email: [daniellemadinkambendeke@gmail.com](mailto:daniellemadinkambendeke@gmail.com) dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)).

## **11. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue auprès du Chef Service SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, Tél : 695 315 370/676 274 300, Email: [daniellemadinkambendeke@gmail.com](mailto:daniellemadinkambendeke@gmail.com) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua située sur la Nationale N°1, Avenue YELLEM MADI lieu dit village artisanal. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## **12. REMISE DES OFFRES**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 07/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2026 du 01 AVR 2026

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FEUX DE SIGNALISATION DANS LA  
VILLE DE BERTOUA**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage

au plus tard le 20 AVR 2026 ..... à 12 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

### 13. RECEVABILITE DES PLIS

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.** Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### 14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 20 AVR 2026 à 13 heures par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué dans la salle de réunions de la commission à l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua sise à l'Avenue YELLEM MADI lieudit village artisanal.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

## **15. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

### **15.1 Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

#### ➤ **Offre Administrative :**

- De l'absence du cautionnement de soumission accompagné du récépissé de dépôt délivré par la *Caisse des Dépôts et Consignations* (CDEC);
- De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Du non-respect du format de fichier des offres ;
- De l'absence de l'attestation de catégorisation C,D et E dans le domaine d'énergie.

#### ➤ **Offre Technique :**

- Note technique inférieure à (08) « OUI » sur 10 ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- Du non-respect du format de fichier des offres ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années.

#### ➤ **Offre Financière :**

- Offre financière incomplète (absence d'au moins 20% du sous détail des prix la soumission, les BPU, le DQE);
- Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié
- Du non-respect du format de fichier des offres ;

### **15.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)**

- La présentation de l'offre ;
- Les moyens logistiques ;
- La méthodologie.

## **16. ATTRIBUTION**

Le Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

## **17. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS**

Lot unique

## **18. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de

Bertoua Tél : 695 315 370/676 274 300, Email: [daniellemadinkambendeke@gmail.com](mailto:daniellemadinkambendeke@gmail.com) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> & <http://www.publicscontracts.cm> .

## **20. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES**

Pour, toute dénonciation, pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'autorité chargée des marchés publics (sms ou appel) aux numéros (+237) 673 20 37 25 et 699 37 07 48

Bertoua, le 01 AVR 2026

Le Maire de la Ville  
(Maître d'Ouvrage),

### **AMPLIATIONS :**

- MINMAP/EST ;
- ARMP/EST ;
- CIPM/CUB ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.



*Ambéle Jean Marie Idris*